



PRÉFET DE LA LOZÈRE

Allocution de M. le Préfet Hervé MALHERBE

Réception de départ

Jeudi 26 octobre 2017 à 17h30

Salle des Fêtes de la Préfecture

(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Sénateur,

Madame la Présidente du Conseil départemental,

Monsieur le Maire de Mende,

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Monsieur le Procureur de la République,

Monsieur le Substitut,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,

Mesdames et Messieurs les Présidents des chambres consulaires,

Mesdames et Messieurs les chefs de services,

Mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations

Mesdames et Messieurs,

et si vous le permettez, chers Amis.

Merci de tout cœur d'avoir répondu à mon invitation. Votre présence me touche, et elle fait de ce moment un moment qu'évidemment je n'oublierai pas.

La tradition, et c'est bien ainsi, veut que le départ s'accompagne d'au-revoir.

Durant ces deux ans et demis, il s'est passé énormément de choses, j'y reviendrai plus tard.

Mais dès maintenant, j'indique à la presse ici présente, que j'aurai tenu 51 conférences de presse, pris 337 communiqués de presse et répondu à 279 interviews. En tout état de cause, merci pour leur relais.

Je voulais vous dire que ma mission en Lozère m'a procuré d'intenses satisfactions.

J'ai découvert la Lozère, un département que je ne connaissais pas. Je l'ai aimé d'abord, pour la qualité d'accueil de ses habitants, pour leur volonté farouche, et c'est aussi l'attitude de vous tous, de le défendre âprement, de le faire progresser, de rompre l'isolement géographique .

Je l'ai aimé aussi parce que ses paysages sont fabuleux, parce que sa géologie joue un rôle absolument majeur pour sa compréhension. Le département a la chance de rassembler en son sein des formations géologiques très diverses. En ce sens, il offre un vrai trésor de paysages avec la masse granitique de la Margeride au nord, les grandes pentes schisteuses des Cévennes au sud-est, (*trouées par les masses granitiques dominantes du Mont Lozère, des flancs nord du Bougès et de l'Aigoual*) ; les grandes masses de calcaire, constitutives des causses et des gorges et le granite de l'Aubrac, auxquels s'ajoutent les grès rouges près de La Canourgue.

Si mes fonctions et les événements m'ont amené à les sillonner dans tous les sens, j'ai aussi beaucoup circulé par plaisir.

Avec le corps préfectoral et avec tous les services réunis autour de moi, nous avons voulu donner de l'État, auquel vous demandez beaucoup, la meilleure image, et travailler avec tous nos partenaires au premier rang desquels les élus, les acteurs économiques, les agriculteurs, les artisans, et le monde associatif.

Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié de travailler avec vous. Le dialogue avec l'État a toujours été empreint de respect et de confiance. Il s'est déroulé dans le respect des valeurs républicaines, même s'il fût parfois un peu rude, je pense au débat sur l'intercommunalité.

Pour ma part, j'ai voulu servir l'État avec efficacité et humanité, avec équité et sens social, en ma qualité de garant de l'intérêt général.

Je l'avoue volontiers, en songeant à la diversité, à l'intérêt des dossiers et des sujets traités, je suis fier du chemin que nous avons parcouru ensemble.

Durant ces deux ans et demis, j'ai d'abord apporté une **attention particulière au secteur agricole**. Je m'y suis beaucoup investi avec la direction départementale des territoires, en étroite relation avec les responsables et, notamment, ceux de la chambre d'agriculture, la

Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA)
et les Jeunes Agriculteurs (JA).

Chacun le sait, ces dernières années ont été très difficiles pour nos agriculteurs. La problématique des prix toujours inférieurs aux coûts de production et les retards importants dans le paiement de la PAC ont fragilisé nos exploitations, malgré les apports de trésorerie remboursable (ART) versés par les pouvoirs publics.

Toutefois, sans occulter les difficultés, il me paraît important de mettre l'accent sur les perspectives encourageantes et, elles sont nombreuses en Lozère !

- Tout d'abord, après une année 2016 difficile pour l'élevage, 2017 marque **une amélioration des prix des productions bovines qu'elles soient laitières, ou orientées vers la viande.**
- **Ensuite, la réforme de la PAC est favorable à l'agriculture lozérienne.** Le montant prévisionnel des aides au revenu et/ou à la surface 2016 en Lozère est d'environ 90 Millions d'€ soit une augmentation de plus de 15 % par rapport à la précédente PAC, augmentation qui devrait se

poursuivre dans les prochaines années, avec la convergence des aides découplées.

Si les dispositifs d'aides sont nécessaires en particulier dans des zones de montagne comme la Lozère, l'objectif du gouvernement est de trouver des solutions qui permettent à chacun de vivre de son travail. C'est pour relever ce défi que le Président de la République a lancé les états généraux de l'alimentation.

- **Enfin, l'installation en Lozère est dynamique.** Le nombre des installations aidées est de l'ordre d'une cinquantaine chaque année (53 en 2016).

Et puis, il y eu également des avancées significatives sur la cartographie des cours d'eau, voulue par l'ancienne Ministre de l'Environnement, et sur les défrichements, sur lesquels je me suis personnellement engagé.

Sur un autre plan, le soutien à la profession agricole se mesure aussi par le volontarisme de l'État face au loup et pour la protection de notre agropastoralisme, avec la création de la brigade loup Massif-Central.

Le soutien de l'État local à son agriculture est, vous le voyez, important, c'est normal dans ce département hyper-rural. À ce titre, je tiens à

remercier tous les acteurs et en particulier la direction départementale des territoires pour ce travail.

Au-delà du secteur agricole, il y a évidemment **d'autres domaines d'intervention.**

Durant ces deux ans et demis, j'ai également agi avec mes équipes pour soutenir l'économie et l'emploi dans notre département. À cet égard, la Lozère bénéficie d'un taux de chômage parmi les plus faibles de France : 6 %.

Au-delà bien sûr des raisons inhérentes au territoire et à sa démographie, il faut souligner l'impact des mesures nationales que mes services comme moi-même nous nous sommes efforcés de mettre en œuvre.

De même, le dispositif d'aides à l'embauche des PME voulu par le précédent gouvernement, a connu un grand succès en Lozère avec 1611 embauches alors que l'objectif était de 1195.

Je voudrais à ce titre saluer, l'ensemble des partenaires, notamment Pôle emploi, l'unité départementale de la DIRECCTE, la mission Locale et la maison de l'emploi, que j'ai réuni régulièrement durant cette période afin **de faire de l'emploi un objectif prioritaire.**

Je n'oublie pas, en plus des succès économiques : l'installation de l'entreprise LACTALIS au Massegros, le maintien de la SEFIAM en Lozère, le maintien de QUEZAC, le développement de l'entreprise TUFF'S et d'autres, sans parler, Monsieur le Directeur, de l'attention portée à ARCELOR-MITAL.

Il y a aussi le numérique notamment, qui a suscité en particulier la venue de Madame la secrétaire d'État à l'économie numérique et à l'innovation en novembre 2016, et plus récemment de Monsieur le Ministre de la cohésion des territoires. D'ailleurs, les assises nationales de la médiation numérique se sont tenues à Mende à l'instigation du conseil départemental.

Je pourrais évoquer encore **la construction**, soutenue, à travers les impératifs de rénovation énergétique, la production de logements sociaux, le projet LAUBANAC spécifique à la filière des bâtisseurs lauziers, et bien sûr la commande publique, mais la liste serait trop longue.

Je tiens toutefois à souligner **l'effort engagé par l'État en termes de commande publique**. Depuis 2015, l'enveloppe de la DETR a augmenté de presque trois millions d'euros pour atteindre cette année plus de treize

millions d'euros, ce qui a permis d'instruire plus de 1350 dossiers depuis 2015, et qui a dopé notamment le secteur de la construction.

Je me suis battu, à Montpellier et plus récemment à Toulouse, pour que la Lozère soit bien dotée, ce qui a été le cas, notamment par le fond de soutien à l'investissement local (FSIL), réparti par le préfet de région à partir des propositions des préfets de département. La Lozère a bénéficié de plus de deux millions d'euros sans compter les contrats de ruralité.

Nous savons toutes et tous ici, que la Lozère a du potentiel. Des avancées ont été faites avec les élus dans le cadre du contrat de plan sur la RN88, sur le futur Musée du Gévaudan et, j'espère Madame la Présidente, sur la voie verte.

Agir, c'est également protéger.

J'ai également mobilisé tous les acteurs de notre sécurité pour assurer notre protection avec professionnalisme, mais avec mesure, et sans entraver le dynamisme culturel, associatif, économique et touristique de notre territoire.

Le plan VIGIPIRATE est mis en œuvre avec la plus grande attention mais aussi avec discernement. La sécurisation des écoles a notamment concentré toutes les attentions.

Les services de l'éducation nationale, Monsieur le DASEN, ont pour leur part beaucoup approfondi les procédures de confinement et de mise en sécurité des élèves de chaque établissement. Je vous en remercie, comme je le fais pour la dernière rentrée scolaire, qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Les forces de l'ordre, police nationale et gendarmerie nationale, que je remercie particulièrement, ont évidemment été en première ligne pour assurer les patrouilles indispensables sur nos lieux de vie, lieux de manifestations diverses, lieux de célébrations religieuses ou d'événements sportifs. Je peux donc dire que le nécessaire est accompli, sans céder à une quelconque panique.

Mais la sécurité n'est pas qu'affaire de terrorisme. Les préoccupations ordinaires n'ont pas été laissées pour compte, comme en témoignent par exemple les démantèlements de trafic de stupéfiants, conduits par la gendarmerie et la police.

La lutte contre la délinquance a été très efficace, car même si la Lozère a un taux de délinquance parmi les plus bas de France, on le doit aux forces de l'ordre notamment sur les cambriolages, comme l'attestent les excellents taux d'élucidation. Je les remercie vivement pour leur efficacité, et je remercie les autorités judiciaires.

Je pense également à tous les efforts déployés aussi pour nous protéger *de* ou *à travers* notre environnement : polices de l'eau, création d'un poste de

régulation opérationnelle dans le dispositif estival de défense des forêts contre les incendies. Sans parler des mesures de protection contre les crises sanitaires rencontrées. Là aussi, je souhaite remercier les services de la DDSCPP, et le SDIS, dont il faut saluer particulièrement l'action dans ce département où tous les pompiers, à l'exception de l'état-major sont volontaires, et qu'il a fallu totalement réorganiser, avec vous Madame la Présidente et le Président COURTES dès 2015.

S'agissant de lien social, comment passer sous silence le dispositif de solidarité engagé par l'État pour **accueillir les migrants** fuyant les conflits internationaux ?

Avec désormais 100 places au centre d'accueil des demandeurs d'asile de Chambon-le-Château, le logement proposé à une famille de réfugiés à Saint-Germain de Calberte, à Barre-des-Cévennes et à Saint-Germain du Teil, l'accueil de 15 migrants adultes et 20 mineurs non accompagnés issus de la jungle de Calais, la Lozère justifie de son implication substantielle pour soulager le drame humain qui secoue toute l'Europe depuis des mois. Avec l'appui de la DDSCPP dont je salue la qualité du travail et des analyses, j'ai veillé à encadrer cette mobilisation dans des conditions équilibrées, aussi favorables pour les populations accueillies que pour les territoires refuges. Le bilan apaisé de cette année fait, dès lors, honneur à notre département.

Enfin, je ne voudrais pas oublier le rôle fédérateur de l'activité mémorielle, ciment de notre citoyenneté. Je remercie à ce titre les services

de l'ONAC et les archives départementales que je sollicite parfois, et les représentants des anciens combattants.

Durant ces deux ans et demis, l'action des services de l'État a porté aussi très fortement sur des réformes institutionnelles.

J'ai à l'esprit trois chantiers ambitieux qui vont changer la gouvernance de notre territoire.

- **La loi Notre**, a nécessité l'adoption d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Après bien des débats, souvent animés, et 3 CDCI, voilà que les dix entités retenues ont pris corps au 1^{er} janvier 2017, en lieu et place des vingt-trois originelles.

Ce processus de mutualisation accrue tient compte des bassins de vie, des intérêts communs aux collectivités voisines, pour maximiser leur solidarité opérationnelle avec des budgets et moyens conséquents.

J'ai souhaité que les services de l'État accompagnent et conseillent les élus locaux engagés dans cette voie. Les services de l'État en préfecture, sous-préfecture et la direction départementale des finances publiques ont veillé à guider les travaux de fusion, de rédaction des statuts, de transferts de compétences, les aspects comptables et financiers, afin que l'intercommunalité de la Lozère bénéficie d'une assise solide pour mener à bien les politiques publiques de demain. À l'avenir et dans la suite des contrats de ruralités, il faudra conclure par la création des 3 PETR, avant la fin de l'année, afin qu'une CDCI, puisse se tenir en décembre.

- À côté de cette gouvernance des collectivités territoriales, les services de l'État eux-mêmes se sont transformés puisque l'heure est à la mise en œuvre opérationnelle du « **plan Préfectures nouvelle génération** ».

Par ailleurs, grâce à l'ancien Ministre de l'Intérieur, les effectifs se sont nettement renforcés en 2017, ce qui ne s'était pas produit depuis bientôt quinze ans. Et nous avons bien sûr conservé Florac.

- Dans ce même ordre d'idées, c'est un appui territorial de haute qualité dont Florac a pu bénéficier en 2016. **La mission AIDER** que j'ai obtenue du CGET, y rassemble décideurs et responsables compétents, pour dynamiser ce chef-lieu d'arrondissement.

- Enfin, je terminerai par le **renouvellement de plusieurs assemblées institutionnelles** : la chambre des métiers et de l'artisanat, la chambre de commerce et de l'industrie ainsi que le parc national des Cévennes, et bien sûr par les **élections présidentielles, législatives puis sénatoriales, qui sont des temps forts** pour l'avenir de notre pays, de notre République et de ses valeurs, et qui se sont déroulés dans les meilleures conditions possibles.

Voilà, tout cela n'est jamais le fait d'un seul homme mais d'équipes auxquelles je voudrais rendre hommage. Il faut dans ce métier du tempérament, des convictions, de la passion avec une vision claire de

l'action à conduire, mais en mettant toujours à mon sens, les femmes et les hommes au cœur de cette action.

En songeant aux marques de fidélité, qui sont un des moments les plus touchants de notre vie de nomades administratifs, je souhaite adresser ma reconnaissance à tous les services de la préfecture et de l'État, sur lesquels j'ai pu compter depuis le premier jour, pour accompagner les enjeux portés par les élus, les acteurs du monde économique et associatif notamment.

Mon épouse et moi quitterons dans quelques jours ce magnifique département. Nous quitterons des visages familiers, appréciés, nous quitterons des proches, des amis, non sans émotion.

Mais l'éloignement n'est pas l'oubli.

Vous me permettrez donc en signe d'affection, de citer cette belle phrase du philosophe Jean Tardieu « Si je partais sans me retourner, je me perdrais de vue ».